

## Prairie peu intensive (612)

SPB (Qualité niv. 1 selon OPD)	Réseau écologique	Qualité écologique niveau 2 selon OPD
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fumure azotée sous forme de fumier ou de compost uniquement, max 30 kg N par hectare et par an</li> <li>- Produit phytosanitaire interdit (uniquement traitement plante par plante pour les plantes à problèmes, s'il est impossible de les combattre raisonnablement par des moyens mécaniques)</li> <li>- Date de 1<sup>ère</sup> coupe : 1<sup>er</sup> juillet</li> <li>- Une coupe annuelle minimum, broyage interdit et exportation de la récolte obligatoire</li> <li>- Pacage d'automne autorisé entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 novembre si les conditions du sol le permettent</li> <li>- Les réensemencements sont soumis à une demande d'autorisation et doivent être effectués avec des mélanges floraux adaptés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fauche centrifuge (du centre vers l'extérieur). Si les conditions topographiques ne le permettent pas, fauche en ligne à vitesse réduite tolérée.</li> <li>- Pas d'utilisation du conditionneur. Si l'agriculteur est équipé uniquement d'une faucheuse avec conditionneur intégré et qu'il n'est pas possible de le déclencher, il doit être ouvert au maximum lors de la fauche.</li> <li>- Min. 7 semaines entre la première et deuxième coupe.</li> <li>- Laisser 10 % sur pied à chaque opération. Ces 10% peuvent être déplacés à chaque opération, et <b>doivent</b> être déplacés d'une année sur l'autre.</li> <li>- Pacage d'automne autorisé.</li> </ul> <p><i>Recommandations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est déconseillé de laisser la bande non-fauchée en lisière de forêt orientée nord, restant humide et ombragée.</li> <li>- Pré-fanage au sol pendant 8 heures pour laisser s'échapper la petite faune</li> <li>- Réensemencement pour améliorer la qualité florale après conseil et demande d'autorisation</li> <li>- Hauteur de coupe à 7 cm</li> <li>- Utilisation de système d'effarouchement ou de détection des faons et des levreaux. Se renseigner auprès de la Fédération des chasseurs jurassiens ou à l'ENV.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'espèces végétales indicatrices de qualité (6 espèces indicatrices)</li> <li>- Conditionneurs interdits</li> </ul>

**Réseau écologique des Franches-Montagnes : Période 2018-2025.**

<p><b>Localisation</b></p>	
	<p>Parcelles situées en fond de vallée, en lisière ou en faible pente, avec sols lourds (type humide) ou filtrants (type sec)</p>
<p><b>Plantes indicatrices</b></p>	
<p><b>Humide</b></p>  <p><b>Sec</b></p> 	<p><b>Humide:</b>  <b>Bouton d'or</b> (<i>Trollius europaeus</i>)  Renouée bistorte (<i>Polygonum bistorta</i>)  Populage des marais (<i>Caltha palustris</i>)  Reine-des-Prés (<i>Filipendula ulmaria</i>)  Lychnis (<i>Lychnis flos-cuculi</i>)</p> <p><b>Sec:</b>  <b>Scabieuse</b> (<i>Scabiosa columbaria</i>)  Knautie (<i>Knautia arvensis</i>)  Marguerite (<i>Chrysanthemum leucanthemum</i>)  Centaurées (<i>Centaurea sp.</i>)  Campanules (<i>Campanula sp.</i>)</p>
<p><b>Espèces cibles concernées</b></p>	
	<p><i>Lepus europaeus</i> <b>Lièvre brun</b>  <i>Lycaena helle</i> Cuivré de la bistorte  <i>Brenthis ino</i> Nacré de la Sanguisorbe  <i>Stethophyma grossum</i> Criquet ensanglanté  <i>Crex crex</i> Râle des genêts  <i>Saxicola rubetra</i> Tarier des prés  <i>Anthus pratensis</i> Pipit farlouse</p>
<p><b>Justification de la mesure</b></p>	

***Réseau écologique des Franches-Montagnes : Période 2018-2025.***

Le lièvre apprécie les prairies bien fournies pour s'alimenter. Il préfère également les sols secs. Dans les régions herbagères, c'est ce type de surface qui est le plus favorable pour la mise bas des levrauts. Dans les grandes prairies, ils sont en outre peu facilement localisés par les prédateurs. Il faut éviter de laisser les 10 % non fauchés sous forme de bande étroite, car cela favorise alors la prédation par le renard.

Le plan d'action lièvre demande de plus de faucher de manière centrifuge, soit en commençant par le milieu et en se déplaçant progressivement vers l'extérieur. Cette manière de faucher permet aux animaux mobiles (lièvres adultes, autres mammifères) de fuir devant la faucheuse. L'intervalle de 7 semaines permet à une portée de se développer jusqu'à l'âge où la mobilité se développe suffisamment chez le jeune lièvre.

S'il n'y a pas de peuplement dense de renouée bistorte, placer les 10 % non fauchés au milieu du finage ou proche de haies. Eviter les emplacements en lisière de forêt exposée nord, car cela semble favoriser les campagnols terrestres.

Version : Franches-Montagnes, janvier 2018